

Prestation

BILAN DE COMPETENCES FORMULE « SPECIFIQUE »

« Evoluer dans son entreprise, valoriser ses compétences, se situer sur le marché de l'emploi »

Objectifs :

- Construire ou valider un projet d'évolution au sein de l'entreprise
- Faire un point sur son profil professionnel et son employabilité sur le marché de l'emploi
- Préparer un projet de reconversion
- Anticiper une future perte d'emploi (situation d'inaptitude, délocalisation...)

Déroulé :

1. Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin de la personne
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Repérage des motivations, intérêts, valeurs, représentations et critères de choix
- Inventaire des compétences et connaissances
- Evaluation des potentialités
- Construire ou vérifier le projet professionnel

3. Phase de conclusion

- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller.

Public : toute personne souhaitant travailler sur une demande spécifique

Prérequis : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit)

Modalités

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de poste internes
- Enquêtes et recherches documentaires

Durée : 18 heures réparties sur 2 à 3 mois

Tarif : 1 440 euros

Modalités et délai d'accès : nous consulter

Déroulement de la prestation : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

Lieux :

- | | |
|--------------------|---------------|
| ▪ Albertville | ▪ Die |
| ▪ Annecy | ▪ Eybens |
| ▪ Aubenas | ▪ Montélimar |
| ▪ Bassens | ▪ Pierrelatte |
| ▪ Bonneville | ▪ Sallanches |
| ▪ Bourgoin Jallieu | ▪ Valence |
| ▪ Cluses | ▪ Voiron |
| ▪ Crest | |

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Taux de satisfaction : 100 %

Contact : bilandecompetences@ac-grenoble.fr / 06 27 94 63 80